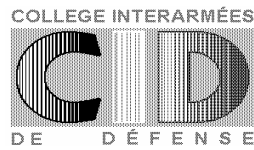


REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE LA DEFENSE



**Enseignement général de défense
Module « Europe »**

Synthèse de la conférence sur le thème
« Perspectives de l'industrie européenne de défense »
prononcée par Monsieur Denis Ranque le 10 novembre 2005

Fiche documentaire

- 1 **Titre:** Perspectives de l'industrie européenne de défense.
- 2 **Nom du fichier :** R / 2005-2006 / EG / Compte rendu conférence / CR conf M.Ranque 10-11-05
- 3 **Auteur :** Chef de bataillon Hubert Gomart (Armée de terre – France)
- 4 **Date de la remise du document :** 14 novembre 2005
- 5 **Division et groupe d'appartenance :** A3
- 6 **Document :** Synthèse et analyse de la conférence, prononcée par Monsieur Denis Ranque, le 10 novembre 2005 dans le cadre du module d'enseignement général « Europe », sur les perspectives de l'industrie européenne de défense,
- 7 **Résumé :** L'industrie de défense ne peut plus se contenter aujourd'hui d'un champ d'action national. Elle doit profiter de l'espace et de la dynamique de l'Europe pour évoluer rapidement et relever le défi face aux Etats-Unis. Alors que les industriels sont prêts, l'absence d'une véritable harmonisation des besoins militaires, les pesanteurs structurelles et le manque de volonté étatique retardent les bouleversements nécessaires.
- 8 **Mots clés :** Industrie européenne de défense – coopération – consolidation – investissements – recherche et développement – marché européen unifié – agence européenne de défense – patriotisme économique.



**COLLEGE INTERARMEES
DE DEFENSE**

CBA Hubert GOMART (A3)

MODULE « EUROPE »

Synthèse de la conférence sur le thème
« Perspectives de l'industrie européenne de défense »
prononcée par Monsieur Denis Ranque le 10 novembre 2005.

1. Problématique

Les coopérations sont-elles l'avenir des industries européennes de défense ? Dépourvus de marché unifié et de budget à la hauteur de leurs ambitions, les Européens tentent de regrouper leurs forces. A défaut de se construire sur des fusions d'entreprises – encore balbutiantes dans les domaines naval et terrestre - l'Europe de la Défense s'appuie aujourd'hui sur de grands programmes. Mais lancer un programme européen d'armement est une équation complexe car au moins quatre critères doivent être pris en compte : politique, militaire, industriel et financier. Et surtout cela constitue un acte politique fort qui clame à la face des autres nations une réelle volonté de travailler ensemble, démarche que les Etats européens n'effectuent aujourd'hui qu'en réaction aux politiques menées par les industriels de défense.

2. Idée maîtresse du conférencier

La recherche des dividendes de la paix après la chute du mur de Berlin a entraîné une baisse des budgets de défense. Or la fin de la guerre froide a cédé la place à la « paix chaude » durant laquelle les interventions des armées ont été croissantes, mettant ainsi en exergue un paradoxe : alors que des besoins en dépenses supplémentaires se faisaient ressentir, les budgets étaient en baisse. Face à ce paradoxe, les Etats-Unis ont été les premiers à réagir au milieu des années 1990 alors que la France n'a réagi qu'en 2002-3. Ainsi les dépenses militaires mondiales ont augmenté de 24% entre 1994 et 2004.

Face à cette évolution du marché de la défense, les industriels ont ressenti la nécessité de se consolider. Aux Etats-Unis six entreprises totalisent aujourd'hui 65% de l'industrie de défense alors qu'elles étaient douze en 1988. En Europe cette « restructuration » a été moins importante et plus tardive. L'importance de ces évolutions ne cache pas la subsistance de quelques particularités. Les domaines terrestre et naval ont peu évolué ; le poids relatif du chiffre d'affaires pour chacun des acteurs n'est pas identique en ce qui concerne les plateformes (avions, hélicoptères, bateaux, missiles,...) et les systèmes (armement, électronique,...) ; l'électronique prédomine (notamment dans le groupe Thales qui lui attribue une place prépondérante partant du constat que la guerre infocentrée joue un rôle prédominant) ; l'industrie de défense, loin d'être isolée, a une activité duale (dans le domaine de l'aéronautique la plupart des groupes concentrent leurs efforts sur les deux domaines civil et militaire simultanément, recherchant une meilleure synergie).

Dans cet environnement évolutif et fortement concurrentiel, l'industrie européenne de défense montre certains atouts par rapport au marché mondial. L'Europe conserve avant tout une capacité technologique autonome. Contrairement à certaines idées préconçues elle n'est pas en retard par rapport aux Etats-Unis. En revanche les dépenses consenties à la recherche et au développement sont aujourd'hui trois fois plus faibles que les sommes investies en Amérique du Nord. Pour conserver son niveau technologique, l'Europe doit donc concéder à des investissements importants en ce domaine. L'émergence d'un marché européen des équipements de défense, l'élargissement de l'Europe et la croissance des revenus pétroliers sont autant d'opportunités qui devraient permettre à l'industrie de défense européenne, souvent « leader » sur le marché mondial non américain, de rassembler ses forces. Mais l'importance des investissements américains en Europe, le taux de change €/\$ défavorable aux européens lorsque le dollar est faible, et l'arrivée de nouveaux acteurs (Israéliens, Sud-africains) constituent des risques réels pour l'industrie européenne de défense.

C'est dans ce contexte que les grandes lignes de la stratégie de l'industrie européenne de défense doivent s'inscrire. En premier lieu, les dépenses de défense européenne doivent avant tout se réaliser en Europe pour permettre de justifier les efforts consentis, et à consentir, par les contribuables. En corollaire cela permettrait d'augmenter les investissements européens dans l'Alliance, jugés souvent trop faibles par les Etats-Unis. Cet objectif est primordial si l'on considère que sans industrie de défense européenne forte, il n'y aura pas de défense européenne forte.

Cette dernière dépend par ailleurs d'une coopération accrue entre les Etats, s'appuyant sur une harmonisation des besoins. Quelques sujets de coopération sont d'ores et déjà proposés (UAV, radiologique). Les pays européens, qui ont déjà admis que la dépendance vis-à-vis d'un autre Etat était acceptable, doivent encore aller de l'avant et favoriser l'action des industriels qui, déjà dans une phase plus avancée, jouent un véritable rôle de moteur.

Il apparaît enfin nécessaire de créer un marché européen de défense pour surmonter les barrières afin d'aboutir à terme à un marché unifié. L'Europe doit agir groupée pour ne pas être contrainte d'acheter sur étagère aux Etats-Unis.

Au plan institutionnel des progrès sont réalisés et la création de l'agence européenne de défense est accueillie très favorablement par les industriels. Les missions qui lui sont confiées (développement des capacités de défense, amélioration de la coopération européenne en matière d'armement, accroissement de l'efficacité de la recherche européenne de défense et création d'un marché européen des équipements de défense) répondent entièrement aux attentes des industriels, mais les moyens et budgets consentis sont encore jugés comme embryonnaires.

3. Avis personnel

La conférence de monsieur Denis Ranque était d'un grand intérêt. Le sujet, qui aurait pu être traité sous un angle très technique, a été présenté avec une réelle clarté. Le conférencier a su rester au niveau souhaité : PDG de Thales, monsieur Ranque a évité de « vendre » son entreprise et a inscrit son discours au niveau européen. Les idées exprimées revêtaient sans conteste un point de vue très certainement partagé par tous les industriels de défense. En ce sens son discours était facile à suivre et sa démonstration n'en avait que plus de poids.

Toutefois le temps imparti aux questions a été insuffisant, ne permettant pas d'aborder de nombreux problèmes. Face à des propos délibérément européens et devant une volonté de consolidation transfrontalière il aurait été intéressant de pouvoir aborder la notion de patriotisme économique au regard de l'enjeu stratégique que représentent les entreprises citées. Sauf à considérer que le patriotisme européen prévaut.